

La Faculté de droit de l'Université de Fribourg

met au concours un poste de

Chargé(e) de cours en droit des obligations en langue française

La charge d'enseignement aura pour objet les exercices en droit de la responsabilité civile et en droit des contrats pour les étudiant-e-s de *bachelor* (3ème année d'études). Elle implique 7 séances de 2 heures par semestre.

La personne candidate doit être titulaire d'un doctorat en droit. La préférence ira à celle qui a écrit une thèse en droit des obligations et qui dispose d'une expérience pratique et de compétences pédagogiques.

L'entrée en fonction est prévue pour le semestre de printemps 2025.

En tant que signataire de la déclaration DORA, l'Université de Fribourg met l'accent sur une évaluation qualitative des résultats académiques. Soucieuse de promouvoir une représentation équitable des femmes et des hommes, l'Université de Fribourg encourage vivement les candidatures féminines.

Les candidat(e)s peuvent adresser leur dossier de candidature jusqu'au **4 décembre 2024** au Président de la commission de nomination, le Professeur Franz Werro, Chaire de droit des obligations et de droit privé européen, Av. Beauregard 11, 1700 Fribourg. Une postulation par voie électronique est possible (adresse e-mail : franz.werro@unifr.ch). Les candidat(e)s sont prié(e)s de soumettre à la commission une lettre de motivation, un *curriculum vitae*, une liste des publications et des conférences.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Président de la commission de nomination.